

MASTER DE MINEROIS - REGLEMENT

1. Le club du CTT Minerois (L323 – Chapelle des Anges 68A à 4890 Froidthier) organise son tournoi annuel le **dimanche 8 septembre 2024**. Ce tournoi est qualificatif pour la journée finale des Masters liégeois.
2. Le tournoi se joue selon les statuts et règlements de la FRBTT et est exclusivement réservé aux personnes affiliées à l'une des ailes de la FRBTT ou à une Fédération reconnue par l'ITTF. Chacun doit pouvoir, le cas échéant, présenter un document d'identité.
3. Lors de cette compétition, il sera fait usage de 10 tables bleues. Les balles seront de couleur blanche.
4. Les séries sont : **NC / E4-E6 / E0-E2 / D4-D6 / D0-D2 / C4-C6 / C0-C2 / B / B spéciale**
5. La participation est soumise à une inscription préalable. Les inscriptions sont limitées à 36 joueurs par série et 250 inscriptions au total. L'inscription doit se faire sur le site de l'AFTT ou via le lien master.cttminerois.be pour le jeudi 5 septembre au plus tard. Chaque joueur peut s'inscrire dans 2 séries, obligatoirement dans la série de son classement et éventuellement dans la série immédiatement supérieure. Le 1^{er} tour de chaque série se déroule par poule de 3 ou 4, le tableau final par élimination directe. Les dames s'inscrivent avec leur classement messieurs selon les mêmes règles.
6. Le droit d'inscription est fixé à **4€ pour 1 seule série et 7€ pour 2 séries** à payer le jour même. Toute absence non justifiée sera sanctionnée d'une amende forfaitaire de 15€
7. Les quatre premiers classés (2 si la série comporte moins de 12 joueurs) de chaque série recevront un prix.
8. Horaire : *Présence obligatoire 30min avant le début de votre série !*

9H00	E4-E6
10H00	D4-D6
11H00	NC
12H30	E0-E2
14H00	D0-D2
14H00	C0-C2
16H00	B spéciale
16H30	C4-C6
17H30	B

9. Le juge-arbitre et les membres du comité prendront les décisions nécessaires pour assurer le bon déroulement du tournoi. L'équipement des joueurs devra être conforme aux règlements en vigueur à la FRBTT. Le port de chaussures à semelles noires sera strictement interdit. En s'engageant au tournoi, chaque joueur déclare accepter la règle selon laquelle le vainqueur rapporte le résultat au juge-arbitre puis la feuille suivante à son adversaire qui sera resté à la table pour veiller à la balle et arbitrer le match suivant. En cas de non-respect de ces règles, le joueur s'expose à des sanctions fédérales.
10. Le règlement d'ordre intérieur du CTT Minerois est d'application.
11. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.